

---

- identifient les marchés étrangers que les entreprises canadiennes peuvent desservir. Par exemple, les services des délégués commerciaux fournis par le ministère des Affaires extérieures aident les représentants d'entreprises canadiennes à pénétrer les marchés étrangers. Les ministères des Affaires extérieures et de l'Expansion industrielle régionale gèrent de concert le programme d'expansion des marchés d'exportation (PEME), qui aide à défrayer les coûts engagés par les entreprises canadiennes pour établir des débouchés à l'étranger. «Exportations Win», un répertoire informatique des noms et des produits des fournisseurs canadiens en puissance, est mis à la disposition des acheteurs américains et des autres acheteurs étrangers.

L'une des façons dont les entreprises canadiennes pourraient tirer des avantages maximaux de l'accord consisterait à se trouver à la pointe de la technologie. Le gouvernement fédéral attache une très haute importance à la politique scientifique et technologique. Un conseil consultatif national des sciences et de la technologie a été créé afin de conseiller le Premier ministre au sujet des choix et des orientations stratégiques dans ce domaine. De même, les gouvernements fédéral et provinciaux ont convenu d'un ensemble commun d'objectifs pour une politique scientifique et technologique nationale. Un large éventail de programmes gouvernementaux sont à la disposition des entreprises, notamment en *Innovaction*, une nouvelle stratégie fédérale de promotion

de l'innovation et de transferts de technologie par les entreprises canadiennes, divers encouragements fiscaux, une aide financière à la R&D et aux projets de démonstration, des renseignements scientifiques et techniques, des activités de formation et des politiques d'achat entre autres choses. Le gouvernement fédéral parraine une importante conférence nationale sur la technologie et l'innovation en janvier 1988.

Les entreprises désireuses de savoir comment elles se comparent à leurs concurrentes et ce qu'elles doivent faire pour devenir et demeurer compétitives ont également un service gouvernemental à leur disposition. Un programme de comparaison interentreprise, géré par le ministère de l'Expansion industrielle régionale, est un service diagnostique qui cerne les points forts et faibles du participant, et l'aide à améliorer son rendement dans des domaines tels le contrôle des coûts, l'investissement, la rationalisation et la commercialisation.

Les entreprises pourront également bénéficier de la nouvelle approche à l'expansion régionale que comportent les programmes et services de l'agence chargée des possibilités de la région Atlantique, de l'Initiative fédérale au développement économique en Nord-Ontario et de l'Office